

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

Quatre choses à retenir du conseil communautaire

Le 25 septembre, les élus de la communauté de communes de l'Estuaire se sont réunis en conseil communautaire. Au menu : jeunesse, financement de la piscine, formation et politique commerciale.

1. Piscine de Braud : la CCE se mouille

La communauté de communes s'était engagée à financer le fonctionnement de la toute nouvelle piscine de Braud-et-Saint-Louis, construite par la commune pour 12 millions d'euros. Les élus ont donc voté le cadre de ce financement : son intégration à l'attribution de compensation (versée par la CDC à la commune). Cette attribution de compensation sera donc majorée de 200 000 € chaque année. Pour 2025, ce montant sera proratisé à 100 000 €, compte tenu de la date d'ouverture du centre aquatique.

2. Les étudiants du CFM associés à la politique commerciale

Dans le cadre de sa politique de maintien et de développement du commerce de proximité, la communauté de communes a proposé des formations collectives et des accompagnements individualisés en boutique aux commerçants volontaires sur le thème de l'amélioration du point de vente. Cette offre fait partie d'un programme d'actions voté par le conseil communautaire le 8 juillet. Le 25 septembre, les élus ont voté l'association du centre de formation des apprentis (CFA) Es-



La piscine de Braud-et-Saint-Louis

© Photo NC

tuair, basé au CFM de Reignac, et plus particulièrement des étudiants en BTS management commercial opérationnel, à ce dispositif. « Cette participation permettra de donner une dimension pédagogique et expérimentale au dispositif, d'offrir aux jeunes une expérience concrète en lien avec les réalités locales du commerce », explique Louis Cavaleiro, vice-président en charge du développement économique. « Des apprentis volontaires participeront aux rendez-vous prévus entre la chambre des métiers et les commerçants, et seront impliqués sur l'ensemble du processus. Cette collaboration pédagogique n'entraîne aucune dépense supplémentaire pour la collectivité. »

3. Le CFA Estuaire veut « retisser » ses liens avec le Sénégal

Toujours concernant le CFA, un projet de coopération internationale était à l'ordre du jour. Depuis 2007, une collaboration « étroite » avec le CFA agricole de Pugnac

permettait aux apprentis et étudiants de Reignac de mener des actions de coopération avec le village de Mbodiène, au Sénégal. « Ce village présente des points communs avec notre territoire : géographie des lieux (zones humides, estuaire/océan, faune, flore) et problématiques (question de l'eau, traitement des déchets, pratiques agricoles). Les objectifs sont de collaborer aux actions de développement et d'échange avec le village de Mbodiène et de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes par un déplacement des apprentis français au Sénégal », détaille Louis Cavaleiro. Après une interruption des échanges due à des tensions géopolitiques en Afrique de l'Ouest, le CFA Estuaire, géré par la communauté de communes, souhaite « retisser les liens ». Une semaine de mobilité sera donc proposée du 14 octobre au 21 octobre, pour un montant total de 3743 €, dont 2000 € sont financés par les opérateurs de compétences, organismes

agréés pour accompagner la formation professionnelle (ils financent notamment les contrats d'apprentissage).

4. Des ados fondent une asso

La jeunesse était décidément au cœur de cette séance du conseil communautaire. Les élus ont en effet accordé une subvention de 500 € à une toute nouvelle « junior association ». Ce dispositif permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets, dans un fonctionnement analogue à celui d'une association loi de 1901. Les juniors associations bénéficient d'un cadre juridique fourni par un réseau national, qui leur permet notamment d'être couvertes par une assurance, d'ouvrir un compte bancaire et d'être accompagnées dans leurs démarches.

C'est un groupe de jeunes fréquentant le point accueil jeunes de La Chrysalide, à Braud-et-Saint-Louis, qui est à l'origine de cette junior-association. « Ils ont intégralement imaginé un projet de séjour à Meschers (Charente-Maritime) », rappelle Pierre Caritan, vice-président enfance/jeunesse. « Ce séjour a eu lieu cet été et s'est parfaitement déroulé. Ils envisagent de reproduire cette expérience et souhaitent s'investir encore plus. Ils ont imaginé des actions leur permettant de récolter un peu d'argent afin de participer au financement du séjour. » Nom de leur toute nouvelle association : « La Chry's d'ados ».

Nicolas Campitelli.